



## Association des Amis du Patrimoine Médical de Marseille (A.A.P.M.M.)



### L'introduction du café en France par Marseille, en 1644, et le débat médical qui s'ensuivit

#### Professeur Gilles Bouvenot

Le café a été introduit pour la première fois en France par un négociant marseillais en 1644. Face au rapide développement de sa consommation dans presque toutes les couches sociales de la ville mais aussi des environs, en particulier à partir des années 1660 où son importation et son commerce étaient devenus monnaie courante, le corps médical marseillais s' alarma. Considérant que le café, qu'il considérait comme sa chose - à savoir une sorte de médicament - échappait à sa prescription pour devenir un outil de convivialité et déjà presque un phénomène de société, le corps des médecins de Marseille décida de lui porter un coup d'arrêt en instruisant son procès à charge avec beaucoup de mauvaise foi. Ce procès du café est rapporté comme le premier débat



Joseph Vernet 1754

médical connu sur le sujet en France.

#### Que pouvait-on savoir du café lors de son introduction en France?

Il est admis que le premier européen à avoir observé la préparation et la consommation de café et à en évoquer les propriétés, est le botaniste, médecin et explorateur allemand Leonhard Rauwolf, embarqué à Marseille en 1573, dans son Journal de voyage publié en 1582 : «...Ils ont à Alep une boisson excellente dont ils font très grand cas ; ils lui donnent le nom de chaubé. Elle est presque aussi noire que l'encre et très utile dans tous les maux, surtout dans ceux de l'estomac. Ils ont l'habitude de la prendre tous les matins, même dans les endroits publics...».



L. Rauwolf

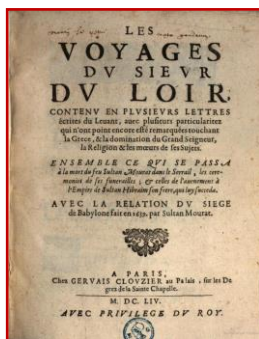
Mais c'est à Prospero Alpini, médecin et botaniste natif de Padoue que revient le mérite d'avoir le premier, en 1592, décrit le caféier dans son traité des Plantes d'Égypte. Edouard Terri relate, après William Parry, dans son Voyage aux Indes Orientales : « Ceux-là se servent d'une boisson qui est plus saine qu'elle n'est plaisante à boire. Elle s'appelle parmi eux cahua et est faite d'une fève noire que l'on a bouilli dans l'eau... elle ne laisse pas d'avoir beaucoup de vertu pour aider à la digestion, pour réveiller les esprits et pour purifier le sang. »

Pierre Dan, religieux trinitaire, mentionne le dessèchement imputable au café dans son Histoire de la Barbarie et de ses corsaires : « *Ce caué est une manière de breuvage noir comme de l'encre, qui leur semble fort sain, et qui dessèche grandement : ils le boivent peu à peu à plusieurs reprises et emploient à cet exercice deux ou trois heures du jour et le reste se passe à prendre du tabac en fumée ; à quoi ils se plaisent si fort qu'ils ne s'assemblent jamais en aucun logis qu'on ne leur en apporte aussitôt.* »

Embarqué vers le Levant en 1627, Sir Thomas Herbert, gentilhomme de la Chambre du Roi Charles Ier d'Angleterre, rapporte : « *Il n'y a rien que les Perses aiment tant que le cophā. L'on peut dire que cette boisson a été tirée du lac de Styx, tant elle est noire, épaisse et amère... Ils disent qu'elle est fort saine, prise toute chaude, car elle dissipe la mélancolie, purge la colère, engendre joie... Néanmoins, ils ne la considèrent pas tant à cause de toutes ces qualités recommandables qu'à cause d'une tradition inventée et composée par l'ange Gabriel pour restaurer les forces défaillantes du brave Mahomet.* »

La légende de la découverte du café et de ses propriétés, en Ethiopie ou au Yémen ou encore en Perse, fait en effet presque toujours état des propriétés stimulantes de ce breuvage pour le maintien de l'éveil, si utile aux moines qui sont astreints à des prières nocturnes.

Adam Olearius, embarqué en 1637, est peut-être le premier à avoir signalé, en contrepied, dans la relation de son Voyage en Moscovie, Tatarie et Perse, une autre « vertu » du café, sans doute moins recherchée, sur laquelle nous reviendrons : « *Les Perses croient que cette eau est capable d'étouffer entièrement la chaleur naturelle et la vertu d'engendrer. Ils racontent qu'une de leurs Reines étant un jour à sa fenêtre et voyant que l'on avait couché un cheval par terre pour le châtrer, demanda pourquoi l'on traitait de la sorte un animal si bien fait. Sur quoi on lui répondit à mots couverts qu'il était trop fougueux. Mais la Reine leur répliqua que cette peine était bien inutile, puisque le khawa faisait le même effet, et que si l'on en donnait à ce cheval, il deviendrait aussi froid que le Roy son mari.* » HE Jacobs, dans Coffee : The Epic of a commodity écrit à ce propos : « *Ce conte eut, à Marseille, pour effet de détourner du café nombre de Marseillais. Ceux dont les aïeux avaient été grecs, romains, phéniciens, goths et francs souhaitaient que leur ville demeure peuplée et immortelle. Avec un sourire malicieux, ils laissèrent la redécouverte du café à leurs rivaux, les parisiens.* »



Duloir, qui embarqua vers le Levant en 1639 dans la suite de notre ambassadeur à Constantinople rejoignant son poste, et dans la compagnie du marseillais Pierre de La Roque, raconte dans Les Voyages du Sieur Duloir : « *On lui apporte dans une tasse plus petite, le cahué qui est une eau rousse qui prend son nom avec la teinture d'une graine d'Egypte qu'on fait bouillir et qui est grosse comme un grain de froment. Cette liqueur n'est bonne que très chaude, tellement qu'à peine peut-on la sucer du bord des lèvres, et on ne la prend qu'en soufflant et à plusieurs reprises... Elle est d'un goût qui sent un peu la fumée, mais d'un effet merveilleux pour l'estomac et pour empêcher que les vapeurs ne montent au cerveau.* »

Enfin, Jean de Thévenot, dans sa Relation d'un voyage fait au Levant et sa Suite dit du café : « *Cette boisson est bonne pour empêcher que les fumées ne s'effluent de l'estomac à la tête, et*

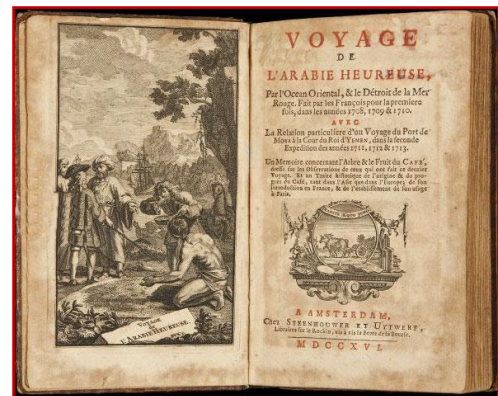
L'introduction du café en France par Marseille, en 1644, et le débat médical qui s'ensuivit par le Professeur Gilles Bouvenot, février 2023, N° 78

*par conséquent pour en guérir le mal, et par la même raison il empêche de dormir ».*

### **L'arrivée du café en France, à Marseille en 1644 : Pierre de La Roque**

Personne ne met en doute que Pierre de La Roque a introduit le café et le premier « service à café » à Marseille en 1644. Il y a tout lieu de croire Jean de La Roque, fils de Pierre, voyageur lui-même, collaborateur de son frère Antoine au Mercure de France et l'un des inspirateurs de la création de l'Académie de Marseille lorsque, dans un mémoire concernant l'arbre et le fruit du café inclus dans son Voyage de l'Arabie heureuse par l'océan oriental (1716) il relate : « Or, dès l'année 1644 mon père...apporta à son retour à Marseille, non seulement du café mais encore tous les petits meubles et ustensiles qui servent à son usage en Turquie...et l'on voit encore aujourd'hui un cabinet passablement bien orné dans sa maison de campagne surtout de fingsians ou tasses de vieille porcelaine...». Ce que HE Jacob raconte plus concrètement : « Là, quand il défit les paquets qu'il avait rapportés avec lui du Levant, ses amis étonnés virent, parmi d'autres choses, un pot en métal et quelques grains qui furent bientôt rôtis jusqu'à être noirs et avec lesquels fut préparé un breuvage...»

Et Jean de La Roque de poursuivre, pour expliquer « l'imprégnation quotidienne » de Marseille par le café et l'essor concomitant des faïenceries locales: «...environ l'année 1660, plusieurs marchands de Marseille ... ne pouvant se passer de café, dont ils avaient fait une grande habitude, en apportèrent à leur retour et le communiquèrent à bien des gens qui s'y accoutumèrent comme eux...les marchands droguistes, qui font à Marseille un fort grand commerce, s'avisèrent d'en faire venir quelques balles d'Egypte. Ce premier envoi contribua beaucoup à augmenter l'usage particulier qui s'en faisait déjà...»



Il signale même, en note de bas de page, avoir rencontré un « gentilhomme provençal » qui l'avait assuré d'avoir pris du café dès l'année 1666 dans une maison de condition à Riez. Ultérieurement, Marseille étant devenue en 1669 un port franc à tous marchands et négociants il ajoute: «...Vers l'année 1671 quelques particuliers s'avisèrent d'ouvrir à Marseille une boutique ou maison de café aux environs de la Loge. On y fumait aussi et on y jouait. Le concours ne manqua pas d'y être fort grand, surtout de la part des Levantins. Outre que les marchands et tous les marins trouvèrent ce lieu-là commode pour conférer de leur commerce et pour s'entretenir sur la navigation. Ce qui fit bientôt augmenter le nombre de ces lieux publics, sans que pour cela on prit moins de café dans les maisons particulières.»

Il existait donc déjà à l'époque plusieurs maisons de café, au port et sur le Cours, où l'affluence était considérable. Mais le premier établissement de café ouvert avait été tenu par un arménien, Pascal Haroukian, dans la Loge des négociants et armateurs de la ville, au rez-de-chaussée de la Maison Communale. On discute de savoir si c'est ce même Pascal Haroukian qui fonda le premier établissement parisien public de café à la Foire Saint Germain en 1672 puis rue de Bussy

L'introduction du café en France par Marseille, en 1644, et le débat médical qui s'ensuivit par le Professeur Gilles Bouvenot, février 2023, N° 78

et dont l'un des garçons, un certain Francesco Procopio dei Coltelli, sut s'affranchir de lui et fonder le café Procope en 1686. Clin d'œil du destin envers la famille de La Roque : c'est dans l'immeuble du café Procope qu'Antoine de La Roque mourût.

### **Un débat médical marseillais biaisé s'ensuit contre le café**

Jean de La Roque poursuit : *« Enfin l'usage du café devint si universel à Marseille que les médecins s'en alarmèrent, dans la pensée que cet usage ne convenait point aux habitants d'un climat assez chaud, et extrêmement sec, ... ce qui forma une espèce de dispute et de division dans la ville... Les choses en cet état, les médecins trouvèrent à propos, pour discréditer cette boisson, d'en faire le sujet d'une dispute publique et de prononcer, pour ainsi dire, juridiquement sur son usage... ».*

Cette « dispute » mémorable, racontée par Jean de La Roque met en scène un dénommé Claude Colomb, médecin natif de Marseille, diplômé de la Faculté d'Aix en Provence en 1675 et désireux d'être agrégé au Collège des médecins de Marseille. Devant le refus des membres de ce Collège de l'admettre en leur sein, il se pourvoit devant le Grand Conseil qui rejette l'avis du Collège, mais impose cependant au demandeur, avant de lui ouvrir grande la porte, de soutenir une thèse spécifique. Cette thèse, soutenue le 27 février 1679 à la Salle de la Maison de la Ville devant un grand concours de population, eut pour jury les échevins et deux examinateurs : J de Castillon docteur d'Aix en Provence et C Fouque conseiller médecin du Roi et professeur de chimie. Parmi les questions à traiter par le candidat, celle qui avait déplacé la foule était: *« Sçavoir si l'usage du café est nuisible aux habitants de Marseille ».*

Après une introduction bien cadrée et déjà prometteuse, à savoir :

*« ...Parmi nous déjà, il s'en faut bien peu que cette boisson, par les grandes qualités qu'on lui attribue, n'abolisse entièrement l'usage du vin, quoiqu'à dire le vrai, ni le goût, ni la couleur, ni l'odeur n'approchent pas seulement de la lie de cette excellente liqueur. Des médecins cependant n'ont pas craint de préconiser le café. Et pourquoi? Parce que les Arabes l'ont appelé bon, parce qu'il est un produit de l'Arabie heureuse, et aussi parce qu'il a été révélé à l'homme par des chèvres ou des chameaux. Mauvaises raisons qui ne sauraient prévaloir contre un examen attentif des déplorable effets produits par cette pernicieuse boisson... ».* Claude Colomb poursuit : *« Les parties adultes dont il abonde... étant répandues dans la masse du sang, elles en entraînent d'abord toute la sérosité dans les réservoirs de l'urine et dans les autres parties du corps. De là, attaquant le cerveau, après en avoir dissous toute l'humidité...elles en tiennent ouverts tous les pores et empêchent que les esprits animaux qui causent le sommeil ne soient portés au milieu du cerveau lorsque ces pores viennent à se boucher. D'où il arrive que ces parties adultes causent, par leur qualité, des veilles si opiniâtres que le suc nerveux... venant à manquer tout à fait, les nerfs se relâchent, d'où résultent la paralysie et l'impuissance... Et par l'âcreté et la sécheresse d'un sang déjà entièrement brûlé, toutes les parties ensemble deviennent si épuisées de suc que le corps entier est enfin réduit en une horrible maigreur... »*

La conclusion générale, que les adversaires du café attendaient avec ferveur, ne pouvait pas les décevoir: *« De tout cela il faut nécessairement conclure que l'usage du café est nuisible à la plus grande partie des habitants de Marseille. »*

Pourtant, malgré tous les efforts déployés pour convaincre, cette cérémonie n'eût guère d'impact sur le comportement de la population marseillaise et sur ses pratiques de convivialité et Jean de La Roque de commenter: « *Il est vrai que bien des gens trouvèrent la matière un peu outrée...dans cette thèse, laquelle contient d'ailleurs quelques faux raisonnements, et des erreurs de fait. Quoiqu'il en soit, il est certain que cette décision n'eût pas plus de force contre le café qu'en eurent autrefois les déclamations des prédicateurs musulmans*», lesquels redoutaient, comme on sait, que le remplissage des cafés ne provoquât une désaffection à l'égard du remplissage des mosquées et qui allaient jusqu'à menacer les buveurs de café d'une résurrection dans l'autre monde avec un visage aussi noir que le fond d'un chaudron.

Non seulement le nombre de consommateurs ne faisait que croître, mais encore on les rencontrait dans les lieux les plus saugrenus, comme le rapporte J Marteilhe dans ses Mémoires d'un protestant condamné aux galères pour cause de religion : «... *Les gens de métier, qui travaillent dans ces baraques, ne sont pas moins fripons. Le tailleur vole l'étoffe; le cordonnier fait des souliers dont la semelle, au lieu de cuir, est une petite planchette de bois, qu'il couvre d'une peau de stockfisch. Il y a aussi beaucoup de turcs dans ces baraques, mais qui n'y travaillent pas, ils n'y font que négocier. Les uns font les fripiers, les autres vendent du café, de l'eau-de-vie, et semblables choses. Mais tous en général sont grands receleurs de toutes sortes de vols...*».

Ce qu'il advint par la suite de Claude Colomb n'est pas totalement connu: admis au corps des médecins de Marseille par la seule volonté des échevins contre l'avis des médecins, il fut nommé on ne sait comment, et comme par provocation, au poste de conseiller-médecin du Roi en 1692, alors que son procès avec le Collège des médecins ne se terminerai devant le Parlement d'Aix qu'en 1696. Ultérieurement, à l'âge de 72 ans, il donna ses soins aux pestiférés lors de l'épidémie de 1720 et, pestiféré lui-même, il survécut. Mais si sa prise de position opportuniste de 1679 contre le café s'est maintenue, on ne le sait pas.

### **Le débat s'élargit, plus librement**

Les trois noms que l'on a le mieux retenu, à cette époque, comme partie prenante dans le débat des pour et des contre sont ceux de Philippe Sylvestre Dufour, de Daniel Duncan et de Philippe Hecquet.

Dufour, commerçant à Marseille puis droguiste à Lyon, s'est fait le chantre du café, à supposer qu'il ait été le véritable auteur des *Traitez nouveaux et curieux du café, du thé et du chocolat* de 1685 et non pas le Docteur Jacob Spon : « *Contre les maladies d'estomac, il aide merveilleusement la coction qui s'y fait... Contre l'ivresse, il désenivre sur le champ ceux qui ne sont pas ivres au dernier degré... Contre les vomissements, il arrête ceux qui ne viennent que d'une humeur trop acide et trop corrosive... Contre celles des maladies spéciales aux femmes qui dépendent du dérèglement de leur évacuation naturelle et ordinaire...* ».

Duncan ne condamnait du café que son abus et ses « terribles dangers ». Docteur de Montpellier puis émigré européen après la révocation de l'édit de Nantes, il écrit dans son *Avis salutaire* à tout le monde contre l'abus des choses chaudes, qu'il « *basanait le teint, enflammait le foie et la rate, produisait des dégoûts, des vomissements, des indigestions, des coliques néphrétiques, occasionnait même la pierre et le choléra-morbus; il avait brûlé l'estomac de Colbert, que la*

*nécessité de veiller forçait à l'abus du café. Puis encore il pouvait devenir une cause d'impuissance chez l'homme et de stérilité chez la femme ».* Vision des choses qui durera jusqu'à la fin du XVIIIème siècle avec la Dissertation sur le café d'André Antoine Pierre Le Gentil , Jean Antoine Gay ne récusant finalement cette accusation qu'en en 1810 par l'affirmation, dans sa Dissertation sur les propriétés du sucre, que c'est le sucre, et non le café, qui rend impuissant !

Quant à Philippe Hecquet, médecin de Port Royal des Champs, plus tard Doyen de la Faculté de Paris, confit en dévotion, plus théologien que médecin, il admettait seulement dans son Traité des dispenses de carême que le café avait la précieuse vertu d'apaiser le feu des passions et d'être par conséquent d'un grand secours pour les hommes ayant fait vœu de chasteté.

Nicolas de Blégny, médecin artiste du Roi (titre officiel) allait dans le même sens en 1687 dans Le bon usage du café, du thé et du chocolat, affirmant: *« Il (le café) remédie très efficacement dans les deux sexes à toutes les espèces d'indisposition qu'on attribue aux vapeurs du foie, de la rate et de la matrice, et par conséquent aux maladies hypocondriaques et aux suffocations de matrice ou maux de mère, aux fureurs utérines et généralement à toutes les passions hystériques.»*

Mais, par-delà les assertions, si souvent fantaisistes ou par trop doctrinales des membres du corps médical de l'époque, il serait sectaire d'ignorer celles de la société civile, en particulier celle du journaliste Adrien Perdou de Subligny dans La Muse de Cour en 1666 :

*« Adieu, j'ai si mal à la teste  
Que je ne sçay pas où tourner,  
On ordonne de me saigner,  
Mais je suis peu pour la saignée  
J'ayme mieux prendre du kavé  
Qui guérit en moins d'un avé...  
Sa vertu n'a point de pareille,  
Tout le monde s'en aperçoit,  
Et surtout pour la femme elle opère merveille  
Quand c'est le mary qui la boit.»*

Ou celle de Jean Girin, vraie publicité dont on dit qu'elle était affichée dans certains cafés : *« Coffé croît dans les déserts d'Arabie seulement, qui étant bu, dessèche toutes humeurs froides et humides, chasse les vents, fortifie le foie, soulage les hydropiques par sa qualité purifiante; souveraine pareillement contre la galle et corruption de sang; rafraîchit le cœur et le battement vital d'icelui, soulage ceux qui ont des douleurs d'estomac et qui ont manque d'appétit; est bonne pareillement pour les indispositions de cerveau froides, humides et pesantes. La fumée qui en sort est bonne contre les fluxions des yeux et bruit dans les oreilles... »*



La Princesse Palatine

Ou, mieux encore, celle trouvée dans la correspondance de la Princesse Palatine, belle-sœur de Louis XIV, perle parmi tant d'autres : « *Je regrette d'apprendre que vous vous êtes habituée au café; rien au monde n'est plus malsain. Je vois tous les jours des gens qui ont été forcés d'y renoncer, à cause des grandes maladies qu'il a causées. La princesse de Hanau en est morte après d'horribles souffrances. On a trouvé après sa mort que le café avait causé dans son estomac une centaine de petits ulcères. Que cela vous serve de leçon.* »

Plus de trois siècles après la thèse de Claude Colomb à Marseille, force est de constater que si le style et les mots de nos scientifiques et de nos médecins ont beaucoup changé, il demeure toujours beaucoup d'ombre, sinon d'incertitudes, sur la détermination des bienfaits du café, en particulier préventifs - et en fonction de la quantité de caféine ingérée - au regard de celle de ses méfaits sur l'état de santé de nos patients et de nos populations. Mais si l'on admet qu'il existe au moins une constante dans le comportement humain à travers les siècles, alors, ce qui est exprimé dans cet extrait de la trente sixième lettre persane de Montesquieu, et qu'il n'y a du reste pas lieu de restreindre aux parisiens, concerne directement ce trait de caractère : « *Le café est très en usage à Paris : il y a un grand nombre de maisons publiques où on le distribue... Il y en a une où l'on apprête le café de telle manière qu'il donne de l'esprit à ceux qui en prennent : au moins, de tous ceux qui en sortent, il n'y a personne qui ne croie qu'il en a quatre fois plus que lorsqu'il y est entré.* »

## Sources

On trouvera la bibliographie complète de ce texte dans l'article original : BOUVENOT G L'entrée du café en France, par Marseille, en 1644 et le débat médical qui s'ensuivit. Bull Acad Natle Med 2016 ; 200, 8-9 :1709-1719

RAUWOLF L Journal de voyage, Leonhart Reinmichel, Lauingen, 1582

JACOB H E Coffee: The Epic of a Commodity, Skyhorse Publishing, 2015

DU LOIR Les voyages du sieur Du Loir, Gervais Clouzier, Paris, 1654

THEVENOT de J Relation d'un Voyage fait au Levant dans laquelle il est curieusement traité des estats sujets au Grand Seigneur..., Louis Bilaine, Paris, 1664

THEVENOT de J Suite du Voyage au Levant dans laquelle...il est traité de la Perse et autres estats sujets au roi de Perse, Charles Angot, Paris, 1674

L'introduction du café en France par Marseille, en 1644, et le débat médical qui s'ensuivit par le Professeur Gilles Bouvenot, février 2023, N° 78

LA ROQUE de J Traité historique de l'origine et du progrès du café, tant dans l'Asie que dans l'Europe ; de son introduction en France, et de l'établissement de son usage à Paris In Voyage de l'Arabie heureuse par l'océan oriental et le détroit de la mer rouge, André Cailleau, Paris, 1716

PERRIER E Le café et les médecins de Marseille au XVIIème siècle, Typographie et lithographie Barlatier, Marseille, 1915

DUFOUR P S Traités nouveaux et curieux du café, du thé et du chocolate : ouvrage également nécessaire aux Médecins et à tous ceux qui aiment leur santé, Jean Girin, Lyon, 1685

DUNCAN D. Avis salutaire à tout le monde contre l'abus des choses chaudes et particulièrement du Café, du Chocolat et du Thé, Abraham Acher, Rotterdam, 1705

MADAME, duchesse d'Orléans, née Princesse Palatine, mère du Régent Correspondance complète, Charpentier, Paris, 1857-1869

MONTESQUIEU Charles Louis de Secondat Lettres persanes, Pierre Marteau, Cologne, 1721